

NOTICE D'ORGANISATION DE CHANTIER

Exemple de trame – Version de janvier 2023

Ce document a été réalisé avec l'aide précieuse de Sylvain BERGER (BBC & Associés) dans le cadre de l'action collective Partageons La Construction, en partenariat avec la FPI Région Lyonnaise, la Carsat Rhône-Alpes et la Dreets, avec l'appui de consultant.es des cabinets conseils IMMA et Amaria Transition.

Document téléchargeable sur le site elence.fr

Note préliminaire à l'attention de l'équipe de MOE en charge de l'élaboration de la Notice d'Organisation de Chantier pour son opération

Objectifs de la Notice d'Organisation de Chantier

La Notice d'Organisation du Chantier (NOC) constitue une proposition d'organisation des flux physiques (véhicules, personnes, matériaux, ...), des moyens logistiques communs et des éléments de prévention collective. Elle intègre une représentation visuelle des PICs pour chacune des phases principales du chantier. Elle a pour but de :

- anticiper la logistique et la prévention collective dès la phase amont;*
- fournir aux entreprises consultées une vision globale de l'opération et de l'organisation chantier proposée dans un seul document.*

Ordre de préséance des pièces marchés

L'ordre de préséance des pièces positionnera la présente Note d'Organisation de Chantier et le PGCSPS après le CCAG, le CCAP et l'acte d'engagement et avant les CCTP.

Attribution des prestations aux lots

Dans cette note, l'organisation globale du chantier est décrite en prévoyant des moyens mis en commun. L'attribution de chaque prestation à un lot en particulier constitue un choix important qui nécessite attention et rigueur.

Le tableau récapitulatif proposé en Annexe D et intitulé « Répartition des prestations de chantier et des dépenses communes de fonctionnement et de maintenance » vise à synthétiser la répartition des prestations, en cohérence avec a minima :

- les différents chapitres de la Notice d'Organisation de Chantier,*
- le PGCSPS,*
- les CCTP et DPGF,*
- le planning d'exécution.*

SOMMAIRE

1	Préambule.....	4
2	Présentation de l'opération.....	5
3	Spécificités éventuelles du projet.....	5
4	Organisation générale du chantier.....	6
4.1	Installation de chantier et stationnement.....	6
4.1.1	Phase 1 – Travaux préparatoires - Terrassement et blindage.....	7
4.1.2	Phase 2 -	8
4.1.3	Phase N -	8
4.2	Voies d'accès et de circulation, zones de livraison et de stockage.....	9
4.3	Moyens logistiques communs sur chantier.....	10
4.4	Protections collectives.....	11
4.5	Généralités pour toutes les phases.....	12
4.5.1	Branchements de chantier.....	12
4.5.2	Gestion des eaux pluviales.....	12
4.5.3	Ouverture du chantier.....	12
4.5.4	Gardiennage / sécurité.....	12
4.5.5	Affichages réglementaires.....	13
4.5.6	Conditions climatiques.....	13
4.5.7	Etat des lieux initial.....	13
4.5.8	Ordonnancement des travaux.....	13
4.5.9	Sous-traitance.....	14
4.5.10	Organisation des réunions et visites de chantier.....	14
4.5.11	Échantillons.....	14
4.5.12	Approvisionnements sur le chantier.....	14
4.5.13	Gestion des déchets.....	15
4.5.14	Nettoyage du chantier.....	15
4.5.15	Protections individuelles – Identification des compagnons.....	15
4.5.16	OPR / OPL / Livraison.....	15
5	ANNEXE A – Plan de l'environnement et d'accès au chantier.....	16
6	ANNEXE B – Plan de circulation de chantier.....	17
7	ANNEXE C – PICs par phase.....	18
7.1	Exemple 1.....	19
7.1.1	Phase 1.....	19
7.1.2	Phase 2.....	19
7.1.3	Phase 3.....	20
7.2	Exemple 2.....	21
7.2.1	Phase 1.....	22
7.2.2	Phase 2.....	22
7.2.3	Phase 3.....	23
7.2.4	Phase 4.....	24
8	ANNEXE D : Tableau récapitulatif de répartition des prestations.....	25

1 PREAMBULE

Cette note a pour objectif de présenter l'opération, son environnement, ses enjeux, les principes d'organisation imaginés au stade du DCE, les contraintes de toutes natures, fournir les informations créant une obligation ou sujétion au déroulement des travaux, ...

Intégrer une (ou plusieurs) image(s) permettant de visualiser le projet.

Exemples :



Ce document est indissociable des pièces figurant dans le Dossier DCE (PICs, calendrier prévisionnel des travaux, ...)

Toute proposition d'aménagement de l'organisation du chantier tendant à faciliter la bonne marche et l'organisation des travaux pourra être proposée par les entreprises, à condition :

- d'être accompagnée d'un mémoire, des justificatifs et des plans correspondants,
- d'être compatible et respecter les délais de chaque phase précisés dans le calendrier prévisionnel des travaux TCE et le délai global de l'opération précisé à l'acte d'engagement,
- d'être compatible et être conforme avec les documents contractuels, notamment en matière de stabilité de ouvrages et des conditions de sécurité des personnes

En cas de non-respect des directives indiquées dans cette note, la Maîtrise d'Œuvre demandera l'application des pénalités prévues au CCAP et fera exécuter les opérations par une entreprise extérieure à la charge financière du compte prorata ou de l'entreprise concernée

La note est indicative, la responsabilité des entreprises reste complètement engagée.

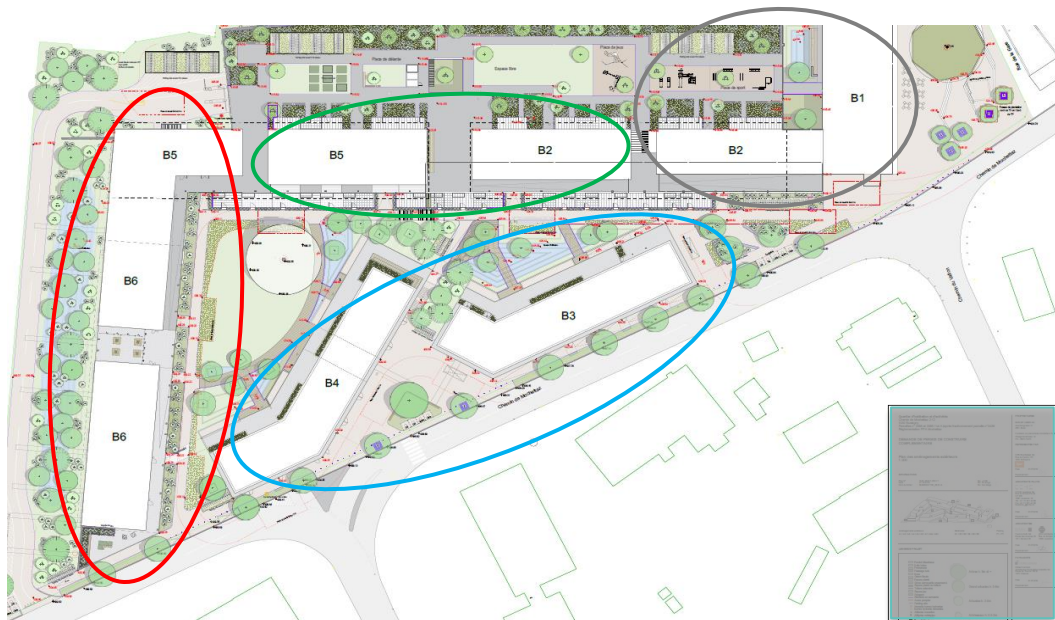
2 PRESENTATION DE L'OPERATION

Adresse du chantier

Accès chantier par ...

Liste et description succincte des ouvrages (nature, niveaux, nombre de logements pour du résidentiel, ...)

Plan de masse et synoptique général des bâtiments. *Exemples :*



R+5				Sud		Nord
R+4						
R+3	A1	A2	A3	A4	A5	A6
R+2						
R+1						
RdC	A0 (galette commerciale)			Crèche		Bureaux
				- 1		
				- 2		

3 SPECIFICITES EVENTUELLES DU PROJET

Exemple : si chantier à faibles nuisances, ...

4 ORGANISATION GENERALE DU CHANTIER

4.1 Installation de chantier et stationnement

Les entreprises doivent se référer aux pièces suivantes :

Exemples

- *pièces communes du marché*
- *prestations prévues au titre du marché du lot gros œuvre*
- ...

et doivent tenir compte des Plans d'Installation de Chantier proposés dans cette notice.

Le chantier est décomposé en ... zones :

Exemples :

- *zone bâtiments A et B*
- *zone bâtiments C, D et E, ...*

Les phases principales du chantier sont indiquées ci-après :

Exemples :

- *phase travaux préparatoires : terrassement - blindage, avec stockage des terres*
- *phase Infrastructure Gros- Œuvre et remblaiement périphérique des infrastructures dès l'équilibre structurel des sous-sols atteint*
- *phase Superstructure Gros Œuvre*
- *phase CES*
- ...

Les principales installations de chantier prévues sont les suivantes :

Exemples :

- *base(s) vie*
- *grue(s)*
- *centrale(s) à béton*
- *zone de lavage des bennes à béton*
- *zone de lavage des PL avant sortie du chantier*
- *etc.*

Points particuliers :

Exemples :

- *zones interdites au stationnement de véhicules de chantier*
- *nécessité de protéger et nettoyer les voiries chaque jour avec passage d'une balayeuse après les rotations de camion*
- ...

Vue générale de l'environnement du chantier, des accès routiers et du plan général de stationnement :

Exemple :



4.1.1 Phase 1 - Travaux préparatoires - Terrassement et blindage

Documents de références

- Exemples : étude géotechnique, ...

Installation de chantier de la phase 1

Exemple :

- Plan de l'environnement de chantier : voir annexe A
- Plan de circulation : voir annexe B
- PIC de la phase 1 : voir annexe C

Liste des plans Géomètre :

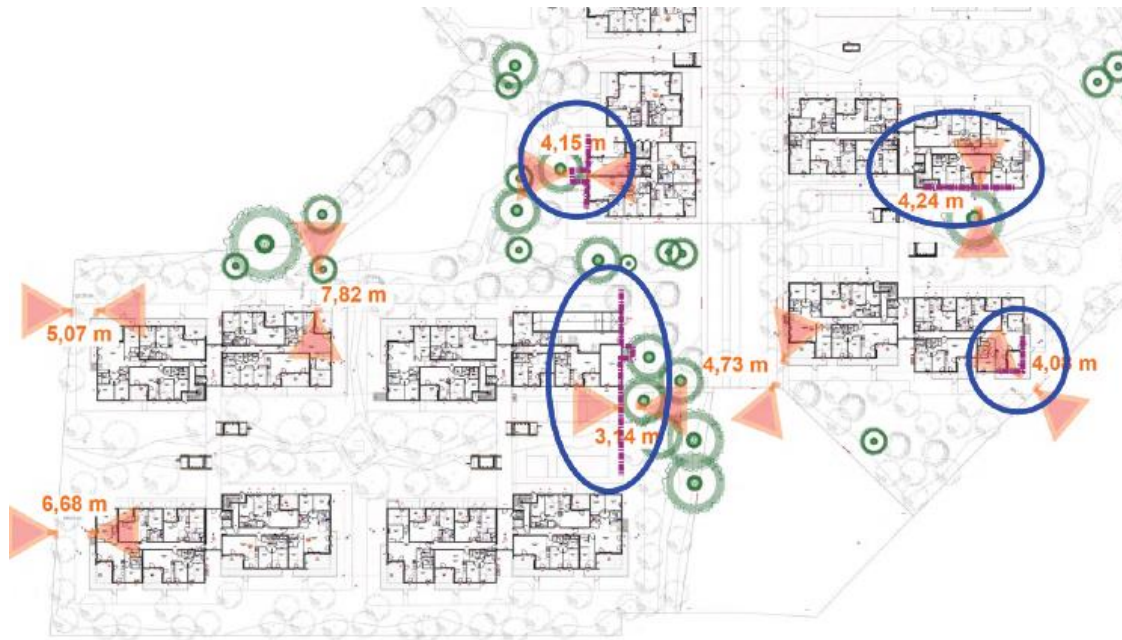
Exemple :

- Plan de Bornage
- Plan des réseaux existants
- Plan topographique
- ...

Spécificités et points de vigilance de la phase 1

Exemples : blindage ponctuel de certaines zones, proximité école, réseaux (enterrés et/ou aériens), pollutions spécifiques, ...

Intégrer une (ou plusieurs) image(s) en cas de spécificité à laquelle peut être associée un plan, une représentation schématique, ... Exemple :



4.1.2 Phase 2 - ...

Documents de références

- ...

Installation de chantier de la phase 2

Exemple

- *Plan de l'environnement de chantier : voir annexe A*
- *Plan de circulation : voir annexe B*
- *PIC de la phase 2 : voir annexe C*

Eventuelles précisions. Ex : *stockage des bennes, exigences sur les clôtures (charte, ...)*

Spécificités et points de vigilance de la phase 2

- ...

Intégrer éventuellement une (ou plusieurs) image(s) en cas de spécificité à laquelle peut être associée un plan, une représentation schématique, ...

4.1.3 Phase N - ...

Idem phase 2

4.2 Voies d'accès et de circulation, zones de livraison et de stockage

Les voies d'accès au site, les zones de livraison et de stockage, les voies de circulation PL et engins et de cheminement piétons à l'intérieur du site sont définis sur les PICs. Elles devront être praticables quelles que soient les conditions climatiques.

Les entreprises devront veiller à les respecter strictement, ainsi que les consignes et contraintes particulières associées.

Les cheminements piétons et les rampes devront être roulables pour permettre le déplacement de charges depuis la(les) zone(s) de livraison et la(les) zone(s) de stockage jusqu'au pied de(s) l'ouvrage(s) :

Exemples :

- *cheminements : béton maigre, ...*
- *zone(s) de livraison et voies de circulation PL et engins : bicouche, grave-bitume, émulsion, fraisât d'enrobés, enrobés provisoire en sous couche, ...*
- *...*

Les voies de cheminement piétons comporteront un éclairage, et dans les zones de traversée de voies PL et engins, les intersections seront sécurisées par des ralentisseurs et munies de signalisation.

Les zones périphériques des bâtiments seront remblayées dès la réalisation de la dalle haute du sous-sol. Des plateformes périphériques de 3,50 m, compactées et stabilisées, seront réalisées en pied de bâtiment pour les circulations des engins (PEMP, chariot télescopique, etc.) et la mise en place d'échafaudages périphériques.

Des rampes de pente douce et roulables seront réalisées pour accéder aux seuils des RdC ou en pied de lift ou en pied d'ascenseur des bâtiments (pas de dénivelé entre TN et seuils RdC) au niveau des accès identifiés sur les PICs.

Les VRD primaires seront réalisés en phase ..., avant le début des élévations (voir calendrier prévisionnel des travaux)

Les lots en charge de la réalisation, l'entretien et la purge / dépose éventuelle de chacun des éléments sont indiqués dans le tableau de l'annexe D.

4.3 Moyens logistiques communs sur chantier

Les moyens logistiques mis en commun, leurs caractéristiques principales et la durée de mise à disposition sont listés ci-dessous. Leurs emplacements sont indiqués sur les PICs. *Exemples :*

Moyens logistiques communs	Caractéristiques principales (<i>nb, dimensions, capacité de charge, équipements ou aménagement connexes...</i>)	Durée de mise à disposition
<i>Grue du GO</i>	...	<i>Voir calendrier prév. des travaux</i>
<i>Recettes à matériaux</i>	<i>Nombre : Capacité de charge : Dimensions : Protections collectives et rampes de gestion de seuils à chaque niveau</i>	<i>Idem</i>
<i>Monte charges et personnes</i>	<i>Idem ci-dessus Toiture desservie : oui/non</i>	<i>Idem</i>
<i>Monte matériaux</i>	<i>Idem ci-dessus Toiture desservie : oui/non</i>	<i>Idem</i>
<i>Barrière écluse</i>	...	<i>Idem</i>
<i>Ascenseur définitif mis en service en phase chantier</i>	<i>Charge max : kg (transport vertical des compagnons, outils et petites livraisons) Dimensions :</i>	<i>Idem</i>
<i>Echafaudage MDS* du façadier</i>	...	<i>Idem</i>
<i>Plateforme mono ou bi mât</i>	...	<i>Idem</i>
<i>Tours d'accès en fond de fouille</i>	<i>En phases terrassement et infrastructure</i>	<i>Idem</i>
<i>Tours d'accès aux différents niveaux</i>	<i>En phase élévations</i>	<i>Idem</i>
<i>Contenants roulants à déchets</i>	<i>Petite dimension ; typiquement ... x ... x ...</i>	<i>Idem</i>
<i>Etalement provisoire moyens communs</i>	<i>Exemples : étalement provisoire pour circulation de PL, pied de lift, utilisation de nacelle, ... sur une zone de sous-sol, ...</i>	<i>Idem</i>
...		<i>Idem</i>

(*) MDS : Montage et Démontage en Sécurité (cf recommandation R408 de la Cnam)

Les lots en charge de la pose, de l'entretien, des modifications intermédiaires et de la dépose sont indiqués dans le tableau de l'annexe D.

Les entreprises devront se conformer à toutes les règles d'utilisation des moyens logistiques chantier afin de respecter les règles de sécurité.

Les équipements roulants nécessaires pour les transferts horizontaux des charges dans les étages seront à la charge de chaque entreprise.

4.4 Protections collectives

Les protections collectives provisoires seront conformes à la norme NF EN 13374.

Les protections collectives provisoires devront permettre la pose des protections définitives sans que les provisoires soient déposées. Mesures techniques et organisationnelles imaginées pour la gestion des interfaces entre protections provisoires et protections définitives sur les zones à risques (liste non exhaustive) :

Exemples

- *Interventions autour ou au droit des trémies d'ascenseur*
 - *protection manufacturée toute hauteur avec seuils et linteaux libres d'accès (lot GO)*
- *Interventions autour des trémies techniques sur dalle*
 - *mise en place de boîte de réservation manufacturée (ex : Rézaboite, ...) (lot GO)*
- *Pose des serrurerie définitives sur les escaliers :*
 - *pose des garde-corps provisoires à l'anglaise (cas de serrureries définitives à la française)*
- *Accès dans les duplex ou les combles par escalier*
 - *mise en place d'une protection de trémies manufacturée avec trappe d'accès pour les personnes et trappes d'approvisionnements des matériaux à charge (lot GO)*
- *Pose des murs rideaux :*
 - *pose des garde-corps en retrait (lot GO)*
 - *utilisation commune de plateforme mono ou bimât (lot Façade, lot Echafaudages)*
- *Pose des menuiseries en façades :*
 - *lisses en tableau si applique intérieure (lot GO)*
- *Réalisation des joints des menuiseries extérieures :*
 - *échafaudages MDS périphériques mis en commun (lot Façades, lot Echafaudages)*
- *Travaux sur les balcons et loggias (finitions, enduit, pose des garde-corps définitifs, pose descente EP, pose de la couvertine et pose de l'étanchéité, pose d'éléments bois, ...) :*
 - *échafaudages MDS périphériques mis en commun (lot Façades, lot Echafaudages)*
- *Pose des serrureries définitives sur les terrasses et toitures terrasse :*
 - *échafaudage MDS périphérique relevé d'au moins 1 m par rapport au niveau fini de la toiture terrasse (lot Façades ; lot Echafaudages)*
- *Réalisation de la charpente et de la couverture sur toiture en pente*
 - *échafaudage MDS périphérique relevé d'au moins 2 m par rapport au bas de pente (lot Façades ; lot Echafaudages)*
- ...

Des réunions de coordination, en phase de préparation de chantier, animées par la MOE en concertation avec le CSPS et avec les lots concernés, seront réalisés en phase de préparation de chantier sur l'ensemble des zones concernées afin d'affiner les mesures à mettre en place.

Compte tenu des moyens communs alloués pour les approvisionnements (recettes à matériaux couplées à l'utilisation de la grue du GO, lift, ascenseur définitif, etc.), aucune dépose des garde-corps en façade ne pourra avoir lieu sans l'autorisation écrite de la MOEx.

4.5 Généralités pour toutes les phases

4.5.1 Branchements de chantier

Les besoins de puissance électrique ont été évalués (...) par la MOE et commandés par la MOA auprès du concessionnaire (l'objectif étant d'éviter un démarrage avec recours à un groupe électrogène pour faire fonctionner la grue et le lift, une base vie pas chauffée, pas d'eau chaude...). L'évaluation de besoin de puissance électrique sera confirmée en phase de préparation de chantier.

Transformateur de raccordement alloué par le concessionnaire : ...

Lot ayant en charge, en coordination avec les lots techniques, toutes les démarches nécessaires auprès des concessionnaires afin de raccorder les branchements de chantiers (Électricité, Eau, EU/EV, ...) :

Chacun des étages, plateaux, sous-sols et parties communes, devra être pleinement éclairé et alimenté par un coffret électrique de chantier permettant l'utilisation de rallonges électriques de max 25 m de longueur, y.c. au niveau des sous-sols, des combles et en toiture terrasse (lot électricité).

Le chantier devra également disposer d'un point d'eau tous les ... niveaux (lot Plomberie).

4.5.2 Gestion des eaux pluviales

Avant raccordement au réseau définitif, la collecte et évacuation des eaux pluviales lors du hors d'eau du bâtiment sera assuré par ...

L'ouvrage de stockage provisoire des eaux pluviales sera réalisé en phase ..., avant le début les premières élévations du bâtiment (voir calendrier prévisionnel des travaux)

4.5.3 Ouverture du chantier

Jours et horaires usuels d'ouverture du chantier. *Exemple :*

- *jours ouverts du lundi au vendredi*
- *horaires limités dans une fourchette comprise entre ... et ... les jours ouverts*

Précision sur les possibilités, règles et exigences de travail en dehors des jours et horaires usuels d'ouverture du chantier :

Exemple : dans le cas où, pour assurer le respect de leurs engagements contractuels, les entreprises sont amenées, en accord avec la Maîtrise d'œuvre d'exécution et la Maîtrise d'Ouvrage à travailler en dehors des jours et horaires d'ouverture, l'ensemble des services de sécurité et gardiennage devra être assuré.

4.5.4 Gardiennage / sécurité

La sécurisation du site sera à la charge du lot ... Les dépenses de gardiennage et sécurité seront affectées au compte prorata.

La clôture de chantier, rigide et au moins de 2 m de hauteur, comportera :

- un portillon d'accès pour les piétons
- des portails d'accès pour les véhicules (entrée et sortie)

Une surveillance vidéo sera mise en place durant les phases ...

Règles de fonctionnement :

- ouverture et fermeture des clôtures : ...
- portes provisoires : ...
- gestion des clés : ...
- ...

4.5.5 Affichages réglementaires

La mise en place et les mises à jour de tous les affichages réglementaires ainsi que le panneau de chantier sera à la charge du lot ...

Exigences particulières : ...

Exemple : respect de la charte du maître d'ouvrage, ...

4.5.6 Conditions climatiques

L'abonnement à la station météorologique la plus proche et de la communication périodique (hebdomadaire, mensuelle, ...) des relevés journaliers sera à la charge du lot ...

4.5.7 Etat des lieux initial

Exemple :

Avant tout début de travaux, pendant la période de préparation et autant de fois que nécessaire et à la demande de la MOA ou de la MOE, un état des lieux contradictoire de tous les ouvrages (infrastructure, superstructure, équipements techniques, ...) du bâtiment, des façades et des abords sera établi en présence du représentant de la Maîtrise d'ouvrage / du représentant de la Maîtrise d'Œuvre / du CSPS / du représentant des entreprises concernées.

Un constat des voiries sera réalisé par voie de constat d'huissier des lots Terrassement, Blindage et Gros Œuvre. Le rapport de visite s'imposera aux entreprises comme étant l'état initial des avoisinants.

4.5.8 Ordonnancement des travaux

Les titulaires des différents lots proposeront au visa de la Maîtrise d'Œuvre un calendrier d'exécution des travaux et d'études EXE et synthèse compatible avec le calendrier prévisionnel des travaux TCE (voir annexe ... - planning). Les entreprises décriront leurs besoins et l'organisation projetée en lien avec l'organisation commune de chantier :

- les différentes phases et zones
- les engins, matériels et outillages utilisés
- les rythmes de rotation, les cinématiques de travail
- la circulation des engins et véhicules
- les effectifs par jour et par poste
- la mise en place et l'approvisionnement de gros matériel (centrales, groupes électrogènes, ...)
- les conditions d'approvisionnement de leurs matériaux prenant en compte les moyens communs prévus au paragraphe 4.3
-
- ...

4.5.9 Sous-traitance

Les entreprises devront se conformer aux pièces générales du marché.

Conditions d'accès de tout sous-traitant au chantier : ...

Exemple : demande de DAST validée par le MOA accompagné du MOEx, PPSPS du sous-traitant transmis au CSPS et validé par le CSPS, VIC organisée avec le CSPS, ...

4.5.10 Organisation des réunions et visites de chantier

Les entreprises seront tenues d'assister à toutes les réunions et visites ou état des lieux auxquels elles sont convoquées et/ou conviées.

Liste des réunions et visites prévues (non exhaustive)

Exemple :

- *réunions de chantier TCE, hebdomadaire*
- *réunions d'études et de coordinations techniques, hebdomadaire*
- *réunions particulières de synthèse,*
- *réunion de suivi environnemental,*
- *visite de chantier, hebdomadaire*
- *visites ponctuelles d'état des lieux*
- ...

4.5.11 Échantillons

Selon le planning de remise de documents qui sera diffusé au démarrage de l'opération, les entreprises devront rassembler les échantillons pour les remettre aux dates butoirs.

Les entreprises devront également participer aux réunions de présentation des échantillons

4.5.12 Approvisionnement sur le chantier

Chaque entreprise devra diffuser en phase de préparation de chantier :

- les dimensions et poids des colis pour pouvoir affiner les caractéristiques de moyens mécanisés de transfert vertical de charges et de personnes prévus dans l'organisation globale de chantier décrits ci-dessous.
- ses besoins de stockage, de livraison, ...

Les approvisionnements seront annoncés minimum ... avant la livraison planifiée, afin de pouvoir constituer un planning des livraisons à la journée et éviter les heures de pointe ou les heures susceptibles de créer des nuisances au voisinage.

Interlocuteur logistique pour l'ordonnancement des livraisons : ...

Exemple : OPC, MOEx, logisticien, ...

Les points d'attente seront clairement précisés pour éviter toutes nuisances aux riverains.

Les moyens logistiques communs décrits au chapitre 4.3 seront utilisés pour les approvisionnements.

4.5.13 Gestion des déchets

Des bennes de tri communes seront mises en place :

- Nombre prévu : ...
- Lot en charge de la rotation des bennes : ...
- ...

Des contenants roulants élingables de petites dimensions de type benne « Ordures Ménagères » seront mises à disposition des entreprises dans les étages, à charge du lot Chaque entreprise en disposant sera en charge d'acheminer ces bennes jusque dans les bennes de tri communes.

4.5.14 Nettoyage du chantier

Chaque entreprise veillera à nettoyer chaque jour leurs zones de poste de travail.

Un suivi strict sera effectué. En cas de dérive, le MOEx prendra immédiatement les dispositions afin de faire intervenir une entreprise de nettoyage à la charge de la ou les entreprises concernées. A chaque passage sur site, un reportage photo sera réalisé afin de justifier la demande de nettoyage.

Dans les cas extrêmes où les déchets ne sont pas identifiables, le MOEx demandera un nettoyage des zones concernées au titre du compte prorata.

Les nettoyages spécifiques d'OPR, OPL et Livraisons sont décrits dans les pièces communes.

4.5.15 Protections individuelles - Identification des compagnons

Le port des EPI est obligatoire dans toutes les phases du chantier et jusqu'à la livraison. En cas de non-respect, il sera demandé aux personnes concernées de porter immédiatement les EPI pour continuer leurs tâches. En cas de récidive ou d'impossibilité de porter les EPI pour diverses raisons, la ou les personnes seront exclues du chantier.

Toute personne travaillant sur le chantier devra être en mesure de donner les informations concernant son entreprise et devra présenter sa carte PRO BTP.

4.5.16 OPR / OPL / Livraison

Les entreprises devront :

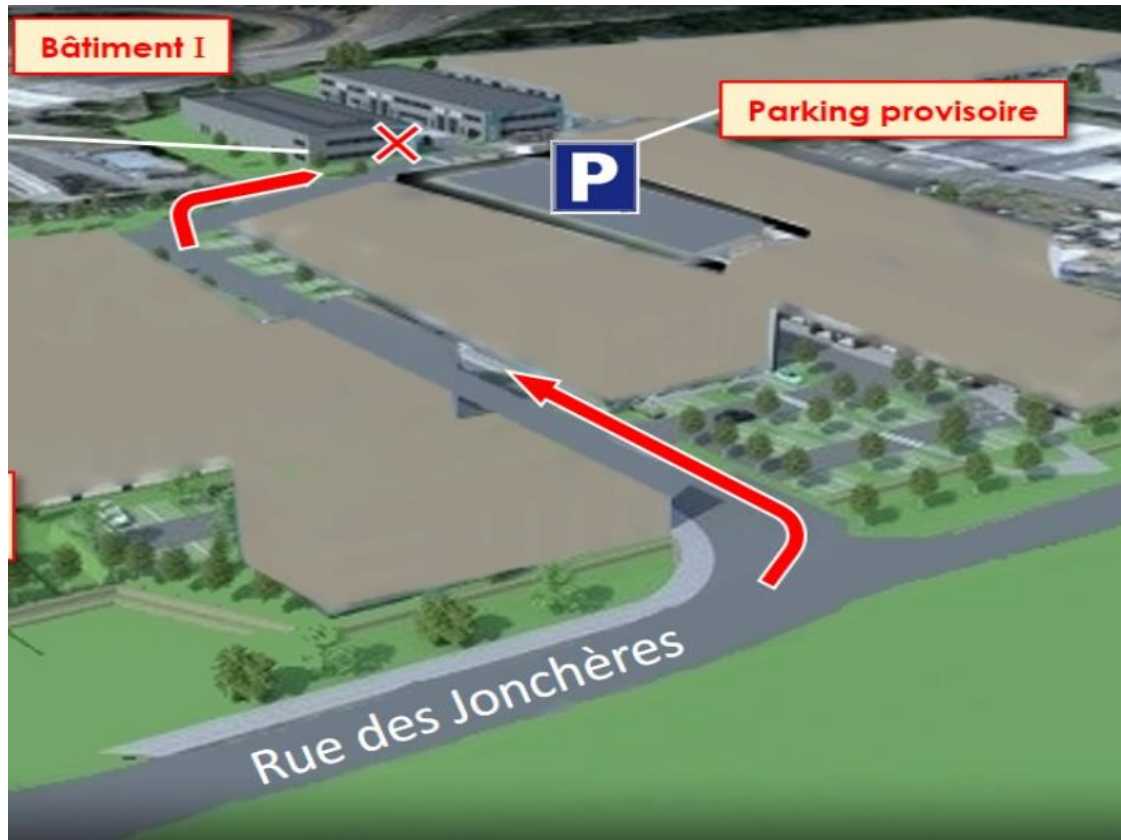
- Se conformer au mode opératoire mis en place par le MOEx et le MOA sur les phases OPR / OPL et Livraison selon le planning de l'opération
- Détacher des équipes dédiées à la levée des réserves
- Se conformer au planning spécifique de levées de réserves de chaque phase

La phase OPR sera programmée à partir de ...

Tout retard sur la levée de réserves OPL et donc de la programmation de la livraison entrainera la prise de mesures coercitives.

5 ANNEXE A – PLAN DE L'ENVIRONNEMENT ET D'ACCES AU CHANTIER

Exemples

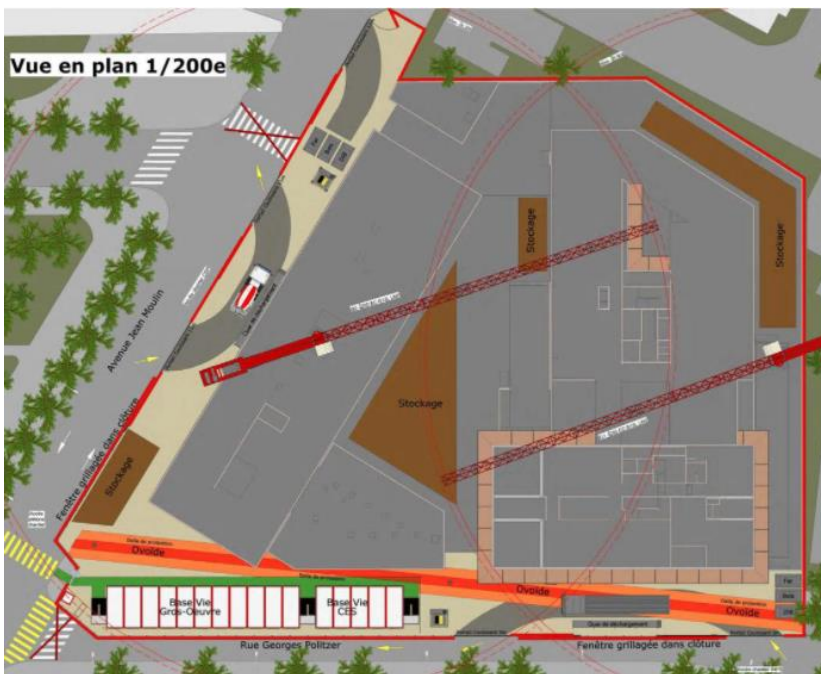


6 ANNEXE B – PLAN DE CIRCULATION DE CHANTIER

Exemples



1	Portail
2	Tourniquet: entrée ouvriers
3	circulation véhicules
4	cheminement ouvriers
5	Stockage aciers
6	Stockage Préfa
7	zone de déchargement
8	Cantonnements
9	Aire de lavage benne
10	Bennes: tri des déchets
11	Parking sous-traitants
12	Stockage banches



LÉGENDE

	Emprise chantier
	Bâtiments mitoyens
	Circulation véhicules de chantier
	Circulation piétons de chantier
	Aire de stockage
	Aire de lavage camions
	Passage piéton existant
	Passage piéton provisoire chantier
	Clôture de chantier
	Point de rassemblement
	Lavage Benne à béton
	Benne à gravats
	Quai de déchargement

7 ANNEXE C – PICS PAR PHASE

Éléments représentés sur les PICS (vues en plan, vues de façade, ...)

- Clôture de chantier
- Portails d'accès véhicules (entrée et sortie)
- Portillon d'accès pour les piétons

- Raccordements électriques : transformateur provisoire, réseau provisoire jusqu'au transformateur du réseau public, TGBT (tableau général basse tension), ...
- Raccordements EU/EV (eaux usées et eaux vannes)
- Raccordement AEP (alimentation en eau potable)

- Réseaux dangereux existants (enterrés, aériens)

- Accès pour les véhicules
- Parking pour les VL et pour les VUL
- Signalisation de travaux à l'extérieur du chantier et sur la voie publique

- Base vie

- Zones de livraisons
- Zones de stockage des matériaux
- Zones pour les déchets

- Voies de circulation des PL et engins et sens de circulation ; éventuelle aire de retournement
- Voie de cheminement piétons depuis l'entrée par le portillon jusqu'à la base vie
- Voies de cheminement piétons depuis la base vie jusqu'aux zones de travaux, au RdC des ouvrages et aux moyens logistiques (pied de lift, ascenseur, ...)

- Moyens logistiques communs d'accès aux différents niveaux (lifts, tours escalier, ...)
- Recettes à matériaux
- Plateformes provisoires périphériques aux bâtiments pour les PL, engins, nacelles et échafaudages de pied
- ...

- ...

7.1 Exemple 1

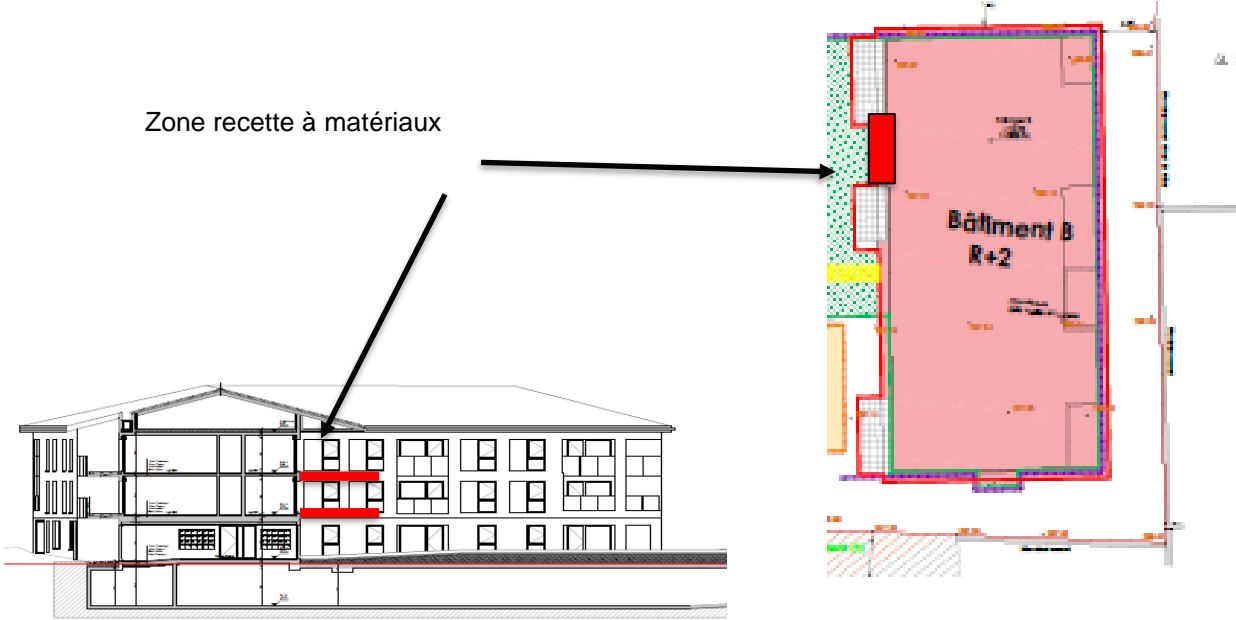
7.1.1 Phase 1



7.1.2 Phase 2



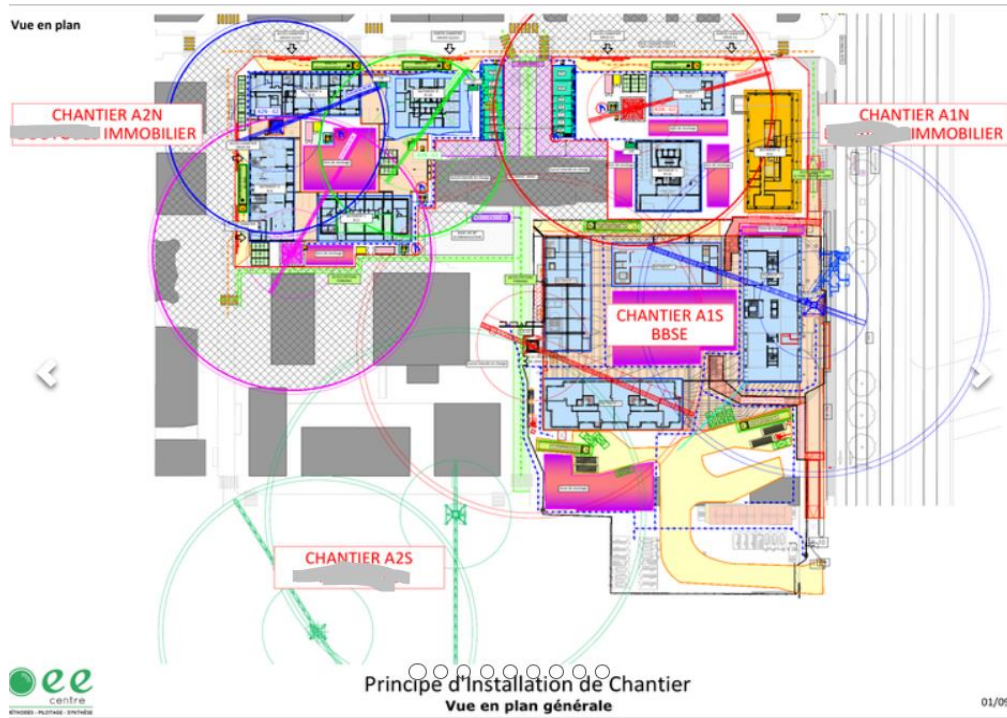
Localisation des recettes à matériaux (ou barrière écluse ou lifts ...) :



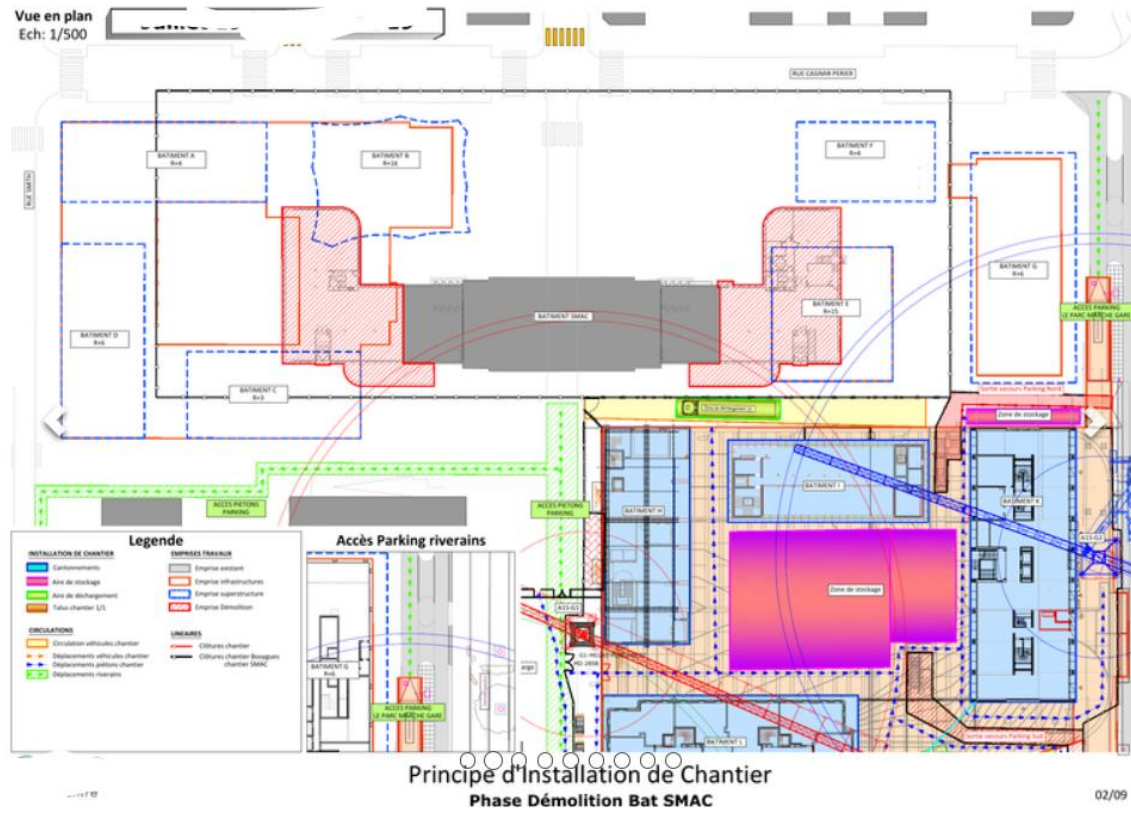
7.1.3 Phase 3



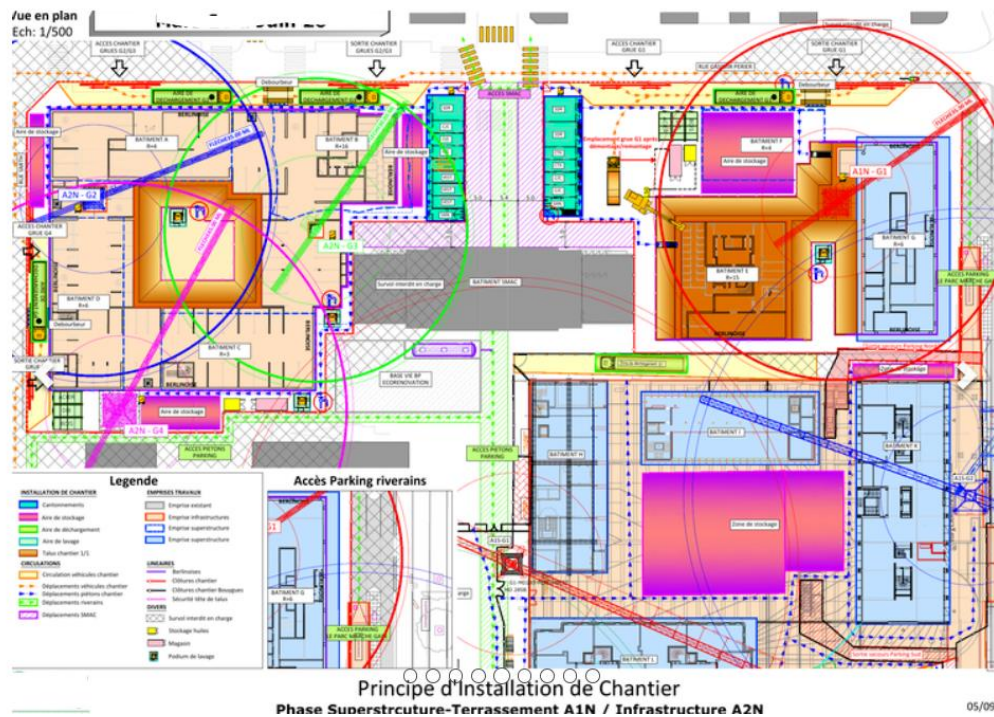
7.2 Exemple 2

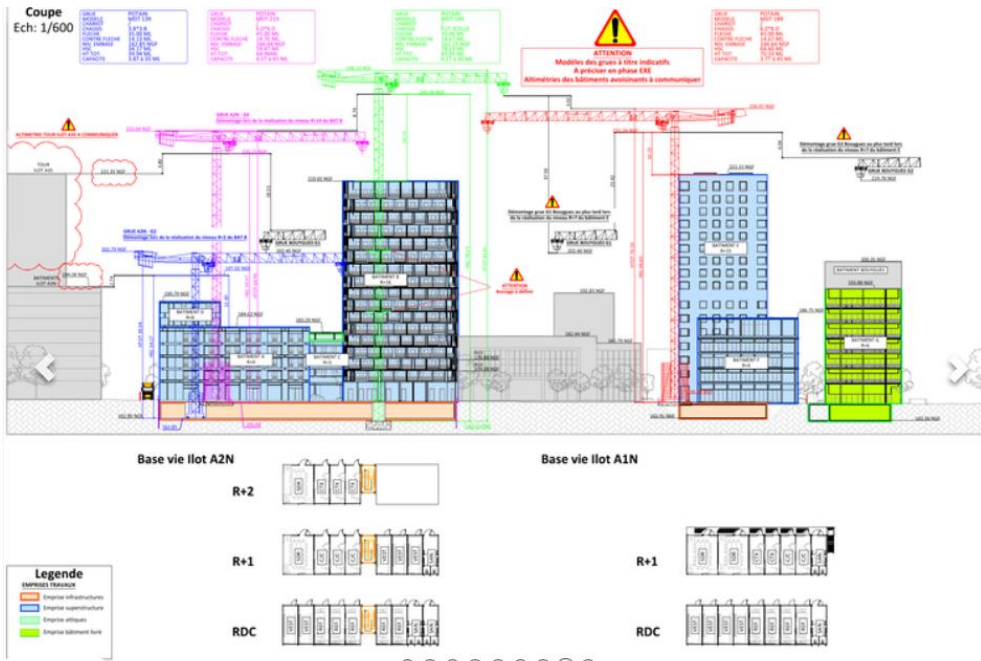


7.2.1 Phase 1



7.2.2 Phase 2

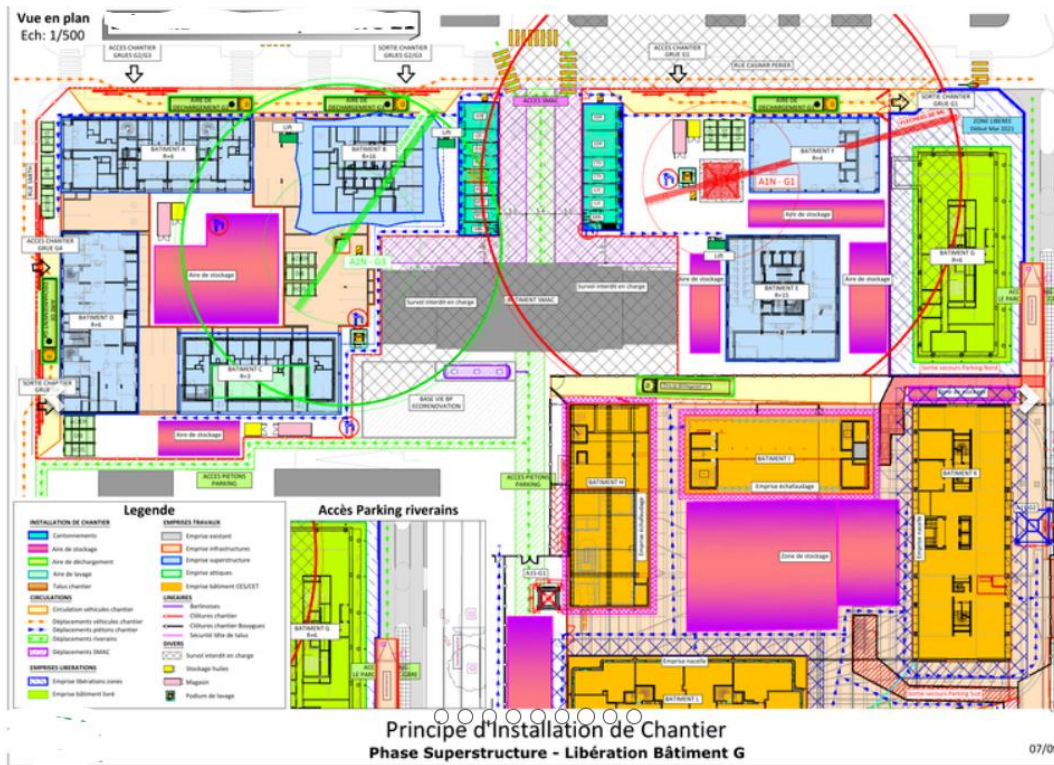




Principe d'Installation de Chantier
Coupe sur crues Phase superstructure - Détail Base Vie

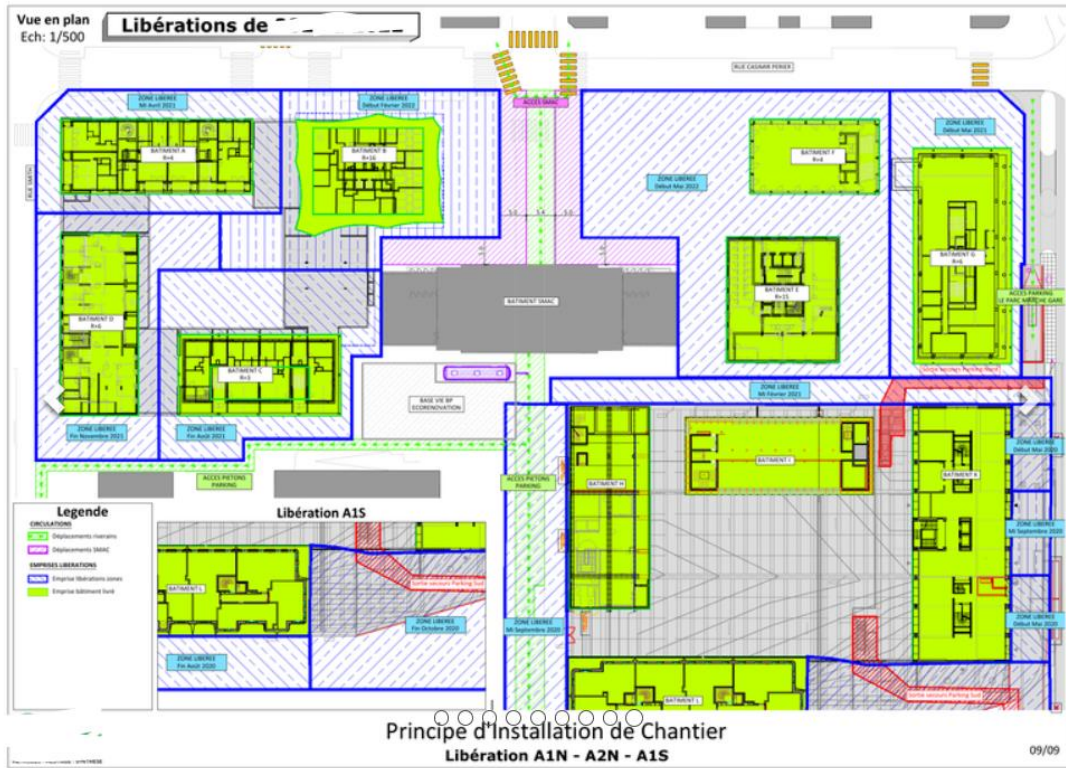
08/09

7.2.3 Phase 3



07/09

7.2.4 Phase 4



8 ANNEXE D : TABLEAU RECAPITULATIF DE REPARTITION DES PRESTATIONS

Extrait

Pour avoir le tableau entier, télécharger le fichier Excel « NOC - Exemple de trame - Annexe D » sur le site elence.fr

Répartition des prestations de char fonctionnement, entretien et maintenance			
Thèmes selon descriptif dans CCTP et PIC	Modifications intermédiaires	Dépose finale	Frais de fonctionnement
<i>Exemples - Liste non exhaustive</i>			
Gardiennage et fermeture de chantier	lot GO	lot GO	compte inter-entreprise
Clôture chantier, parking et base-vie	lot GO	lot GO	Prorata avec clé de répartition spécifique
Base-vie commune à tous les lots yc bloc sanitaire complémentaire si base-vie principale éloigné des zones de travail	lot GO	lot GO	Prorata
Fourniture en puissance électrique, connexion internet et eau courante de la base vie et chantier	lot GO	lot GO	Prorata
Raccordement en EP / évacuation des EU relatifs à la base vie commune	lot GO	lot GO	Prorata
Installations électriques de chantier (transformateur, TGBT)	lot GO	lot GO	Prorata
Installations électriques de chantier (coffrets électriques de chantier, éclairage extérieur et intérieur)	lot Electricité	lot Electricité	Prorata
Signalisation de travaux sur la voie publique ainsi qu'à l'extérieur du chantier	lot GO	lot GO	lot GO
Signalétique et barriérage physique des circulations piétons, engins et périphériques des bâtiments	lot GO	lot GO	Prorata avec clé de répartition spécifique
Homme Trafic	Entreprise concernée ou
etc.			

RAPPEL - Dépenses communes VS dépenses de consommation

Les dépenses communes ne doivent pas toutes figurer au compte prorata conformément à la norme NF P03-001.

Il faut distinguer les **dépenses communes d'investissement** et les **dépenses de consommation**.

Les **dépenses communes d'investissement** :

- Sont **imputées à un lot déterminé**. Elles ne font donc pas partie du compte prorata.
- Sont rémunérées par le prix du marché
- Sont décrites dans la norme NF P03-001

Les **dépenses communes de consommation** :

- Sont portées au débit du compte prorata
- Sont essentiellement les dépenses de consommation d'eau et d'électricité, le nettoyage des installations communes d'hygiène, les frais de gardiennage, etc.

En complément, un **compte inter-entreprises** permettra aux entreprises, au MOE et au MOA de s'accorder sur certaines dépenses et leur répartition (moyens mis en commun, gestion commune des déchets, etc.)

Sources :

- Dossier sur le compte prorata de l'article Bâtiment actualité n°11 du 30 mai 2006.
- Guide des bonnes pratiques « Les dépenses communes de chantier : le compte prorata » réalisé communément par la FPI région Lyonnaise et BTP Rhône et Métropole du 17 décembre 2018.